



Hellemmes, le 14 janvier 2022

Monsieur Franck GHERBI,
Maire d'Hellemmes
155 rue Roger Salengro
59260 HELLEMMES

Objet : grèves des Espaces Educatifs sur les écoles Salengro et Jaurès

Monsieur le Maire,

Tous nos vœux à vous et à l'ensemble de l'équipe municipale pour cette nouvelle année !

Par la présente, nous faisons suite aux différents Conseils d'École qui ont eu lieu dans les écoles Jaurès et Salengro en novembre dernier.

Avant tout, nous souhaitons remercier la Mairie pour la qualité des Espaces Educatifs mis en place par la municipalité : les enfants apprécient ces temps, et les activités sont variées.

Nous nous devons toutefois de vous contacter car nous sommes de plus en plus régulièrement interpellés par les parents d'élèves au sujet des grèves qui se répètent, avec une grande régularité, depuis des années, sur Salengro et Jaurès. Ces grèves mettent les parents en grande difficulté vis-à-vis de leurs employeurs (les parents sont souvent prévenus la veille pour le lendemain ; les employeurs sont très peu compréhensifs envers ces absences imprévues qui se répètent, mettant en péril certains emplois).

Nous sommes peu informés des motifs de ces grèves, qui semblent historiquement liées à la précarité du statut des animateurs, et plus récemment avec les réformes statutaires en cours.

Par ailleurs ces grèves prennent de l'ampleur avec déjà 6 journées de grève du périscolaire pendant le 1^{er} trimestre et 2 ce début janvier, avec presque à chaque fois un fort impact sur le service.

Nous ne voyons aucune amélioration de cette situation depuis des années sur Salengro et Jaurès. Il nous semble indispensable et urgent d'ouvrir un dialogue afin de faire évoluer cette situation.

Au-delà des problématiques liées à la réforme des 1607h, nous nous permettons de partager ici nos questions et réflexions :

- En tant que parents/ usagers/ citoyens d'Hellemmes, nous souhaiterions avoir plus d'information sur les conditions d'emploi des animateurs. Par exemple, y a-t-il un protocole défini qui permette leur titularisation (après x années, x heures, x renouvellements de contrat...) ?
- Beaucoup d'animateurs auraient un contrat de "13h" qui limite l'accès au logement et aux prêts immobiliers. En moyenne, combien les animateurs font-ils d'heure sur une semaine ? Serait-il envisageable d'avoir des contrats différenciés ("13h" mais pourquoi pas aussi des contrats "15h"; "20h"...) si cela correspond davantage aux heures réelles effectuées par certains agents ?
- Le ratio vacataires / titulaires sur Jaurès est en défaveur du nombre de titulaires (4 sur 21 ?). Ce ratio ne pourrait-il évoluer ? Certains animateurs de nos 2 écoles oeuvrent depuis plusieurs années au service de nos enfants, se sont formés, voire spécialisés ; plusieurs recherchent dans l'animation un emploi durable. De plus, ce ratio ne semble pas être le même dans d'autres écoles d'Hellemmes. Quel est (à-peu-près) le ratio vacataires/ titulaires souhaité par la Mairie ? par les équipes d'animation ?
- Y a-t-il des négociations prévues entre la Mairie et les équipes d'animation pour débloquer la situation de façon pérenne, donner de la visibilité sur l'avenir aux animateurs et diminuer la précarité de leur statut ?

- Par ailleurs, **des solutions alternatives sont-elles envisageables** (telles que prévues par l'article 56 de la loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique en vue de la continuité des services publics) ? Les parents aimeraient à minima pouvoir laisser leurs enfants avec un pique-nique ; cela nécessite bien sûr la présence d'une certaine quantité d'agents, et les protocoles sanitaires actuels compliquent la situation en interdisant les transferts de personnel et brassages. En dehors de ce contexte, une équité entre les différentes écoles hellemmoises peut-elle être assurée aux parents sur ce type de solution alternative ?

Nous comprenons bien entendu la complexité de la problématique, mais souhaiterions voir la situation évoluer dans les prochains mois vers un fonctionnement moins chaotique pour les parents.

Nous sommes disponibles pour une réunion avec vos équipes à ce sujet.

Espérant que vous voudrez bien porter toute l'attention nécessaire à ce courrier, nous vous prions d'agréer, monsieur le Maire, nos salutations respectueuses.

Pour les représentants de parents élus,

Florence Delannoy, présidente de l'APE ECH

Sylvie Bertouille, présidente de l'APEJES

APE ECH (FCPE)
Chez Mme Florence Delannoy
99 rue Roger Salengro, 59260 HELLEMMES
06 16 46 72 87 et fcpe.hellemmescentre@gmail.com

APEJS
4 rue Anatole France, 59260 HELLEMMES
contact.apejs@gmail.com

Copies à :

- Mme Evelyne Novak, Adjointe au Maire en charge de l'Education et du Plan Educatif Local
- Mme Bouchez, directrice de la DEJ
- Mme Chikh, directrice des Espaces Educatifs de Jaurès
- Mme Bouzranen, directrice des Espaces Educatifs de Salengro